

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 16/10/2018

L'an deux mille dix-huit le seize du mois d'octobre à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué par Mme Frédérique DAMBRINE Vice-présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de son siège 33 place des Promenades à Airvault.

15 présents : AUBRY Lucienne, BARIGAULT Jeanne, BARIGAULT Maryse, BRAUD Françoise, BRUNET Marie-Hélène, CESBRON Jean-Pierre, CHARRIER Maryse, COIFFARD Jean-François, DAMBRINE Frédérique, FOUILLET Olivier, JOZEAU Sylvie, LAVIGNE Jacques, MARSAULT Hélène, NIVEAU Nicole, ROY Jacques.

2 pouvoirs

Lucette GLORIAU a donné pouvoir à Jean-Pierre CESBRON

Micheline REAU a donné pouvoir à Lucienne AUBRY

Excusé (e) s : Pierrette MILLASSEAU, Daniel ROBERT, Jean VOYER

Absent (e) s : Joël MEUNIER

Préfecture des Deux-Sèvres
22 OCT. 2018

Nicole NIVEAU a été élue secrétaire de séance.

MODIFICATION DU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPAMA

Mme la Vice-présidente expose :

Il est proposé de résilier, au 1^{er} janvier 2019, l'option « mission collaborateurs » souscrite auprès de Groupama, d'un montant annuel de 476,11€ TTC. Cette option visait à couvrir les déplacements des agents liés aux formations, alors que les contrats d'assurance pour l'utilisation de leur véhicule à titre professionnel souscrits par les agents couvrent déjà ce type de déplacements.

D 2018-020

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'administration décide de résilier, au 1^{er} janvier 2019, l'option « mission collaborateur » souscrite auprès de la Mutuelle de Poitiers.

Pour extrait conforme,
Airvault le 18 octobre 2018

La Vice-présidente,
Frédérique DAMBRINE

